

Compte-rendu de la réunion du 26 Janvier 2006

(20h30, Maison pour Tous André Chamson)

Etaient présents :

- Sospédra Lydie , professionnelle de la crèche Ricochet
- Ferroudji Audrey, parent de la crèche Ricochet
- Bonnardel Agnès, éducatrice de la crèche Bamboubulle
- Sola Laurence, éducatrice de la crèche des Pitchounets d'Aniane
- Grellier Michel, parent et représentant de la CFDT, Nuage et Polochon de Bédarieux
- Tourrel Franck, parent de la crèche la Souris Verte
- Nathalie, éducatrice de la crèche la souris Verte
- Anne, Crèche de Murviels les Montpellier
- Anne, crèche de Montarnaud
- Couder Daniel, parent de la crèche de Murviels les montpellier
- Manesse Gaëlle, parent de la crèche des Moussaillons
- Véronique, éducatrice de la crèche des Moussaillons
- Godet Sandrine, parent de la crèche de Lattes – Maurin
- Vargoz Jacqueline, éducatrice de la crèche la Bambinerie

Etaient excusées les crèches ; le petit bois de Baillargues, Trott'menu d'Assas, les Bisounours de Lunel-Viel

Validité du collectif :

Comment ouvrir le collectif aux parents ? Comment informer les parents, trouver une place aux parents ?

Certains parents sont prêts à s'investir pour soutenir le mouvement du collectif qui a existé tout d'abord grâce aux professionnels.

L'implication des parents semble évidente au collectif. Il va falloir décider si on donne une existence plus concrète au collectif avec des statuts déposés à la préfecture et une élection d'un bureau...

Une réflexion à remettre sur le tapis la prochaine fois.

Lettre à envoyer aux collectivités :

La lettre proposée par les parents de Trott' menu d'Assas a été étudiée par des parents d'autres crèches. Il semble que cela serait bien de la reformuler sur certains points. Plusieurs parents se proposent d'y travailler.

Sandrine de Lattes-Maurin, Michel de Bédarieux, Audrey de Ricochet à Montpellier, Marilyn d'Assas. Ils nous tiennent au courant !!

Réunion sur l'enfant handicapé proposée par le Conseil Général :

Beaucoup de crèches y ont assisté.

Le retour est un peu mitigé. Certaines crèches ont senti une réflexion et une aide que proposerait le Conseil Général si les crèches s'engagent à recevoir un enfant différent. D'autres pensent qu'elles auront peu de moyens et de soutien.

A voir si ces réunions vont avoir une suite...

Logiciel de la mairie de Montpellier :

C'est Franck Tourrel qui s'en est occupé depuis le début, c'est-à-dire depuis le mois de juillet : demande de subvention, réunion avec les techniciens...

Normalement cela devrait être en fonction au plus tard dans un mois si tout va bien !!

C'est la crèche La Souris Verte qui a signé une convention avec la CAF qui finance à 100% : 7 PC et le logiciel accessible à 12 crèches.

Enquête réalisée par la CFDT :

Michel Grellier nous explique l'enquête réalisée par la CFDT au sujet des crèches sur les thèmes de convention collective, grilles de salaires, nombre de personnel...

L'ACEPP travaille sur une convention plus spécifique au travail en crèche associative, c'est-à-dire qui s'adapte à la fonction plutôt qu'au diplôme.

Il s'est intéressé également aux formations susceptibles d'intéresser les professionnelles comme la formation d'encadrement des directrices de crèches.

Les organismes de formation Uniformation et Unifaf proposent une meilleure prise en charge des formations si les cotisations passent de 0,55% à 1,15%. Chaque crèche doit se renseigner.

Prochaine réunion prévue le Jeudi 16 mars à 20h 30 à la MPT André Chamson (Montpellier)